

## CERTIFICAT DE COMPÉTENCE DROIT SOCIAL DES ENTREPRISES



Conseil en droit social appliqué à l'entreprise

**Crédit : 30 ECTS** Code CC0300A

Niveau d'entrée : Bac + 2

### Public et conditions d'accès

Toutes personnes concernées par la mise en œuvre du droit social : salariés des services RH ou des services juridiques d'entreprise, représentants du personnel ou syndicaux, conseillers prud'hommes, cabinets de conseils ou avocats d'entreprises, salariés d'organismes sociaux.

Niveau bac +2 souhaité mais aucun pré requis exigé.

Il est conseillé d'avoir des connaissances juridiques de base ou d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine.

### Objectifs pédagogiques

Comprendre et maîtriser les règles, l'application et l'interprétation du droit social et de la protection sociale dans l'entreprise sous ses aspects individuels (recrutement, emploi, contrats, conditions de travail, rémunération, protection sociale des salariés, résiliation du contrat) et collectifs (représentation du personnel et syndicale, négociation collective, prévoyance complémentaire, conflits collectifs)  
Intégrer les aspects européens et internationaux.

### Conditions de délivrance du certificat

Validation des 5 UE composant le certificat - dont l'UE DRS 106 pour laquelle un travail de recherche collectif avec présentation d'un exposé et d'un rapport est demandé.

### Description de la formation

Planning

		6 ECTS	
@DRS101	Droit du travail : relations individuelles	6 ECTS	
@DRS104	Droit de la sécurité sociale	6 ECTS	
@DRS102	Droit du travail : relations collectives	6 ECTS	
@DRS105	Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires. Assurance chômage.	6 ECTS	
@DRS106	Droit social européen et international	6 ECTS	

@ Cours également disponible en ligne (Ile-de-France)

@ Cours également disponible en ligne (Région)

ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

## DRS101 - Droit du travail :

### relations individuelles

Crédits : 6 ECTS

#### Public concerné et conditions d'accès

Connaissances de base en droit conseillées (pré requis souhaitable DRS003).

#### Contenu de la formation

Droit du travail : objet, champ d'application, nature, fonctions, historique.

Sources du droit du travail (droit international, droit de l'Union européenne, droit constitutionnel, législation, conventions et accords collectifs, contrat de travail - textes et jurisprudence).

Organisation juridictionnelle (cours et tribunaux, notamment Conseils de Prud'hommes) - Organisation administrative - Administration du travail (inspection du travail, Direccte, ministère du travail/organismes consultatifs et autorités indépendantes).

Libertés et droits de la personne au travail : liberté dans le travail, du travail, d'expression, etc., droit de mener une vie familiale normale, droit à la santé, etc., égalité de traitement et non discrimination. Pouvoir de l'employeur : de direction/d'organisation, de contrôle et de sanction, d'évaluation du travail, etc.

#### 1) Formation du contrat de travail

Recrutement : liberté et limites, procédure de recrutement - période d'essai, etc.

Contrat de travail : définition, critère, contenu, obligations, clauses contractuelles, contentieux de la requalification - indépendant/salarié

Contrats de travail atypiques : à durée déterminée, à temps partiel, etc. Prêts de main d'œuvre (à but lucratif - travail temporaire, portage salarial, etc.; à but non-lucratif)

#### 2) Mise en œuvre du contrat de travail

Rémunération : salaire et accessoires - primes et indemnités; Smic, RMM; salaire conventionnel (minima de branche,...) et salaire contractuel; égalité de traitement et non-discrimination; paiement et protection de la rémunération

Temps de travail : mesure (définitions), durée et aménagements. Repos hebdomadaire/repos dominical. Jours fériés. Congés annuels payés et autres congés. Le régime exceptionnel lié à la pandémie.

Santé et sécurité au travail : obligation légale de sécurité de l'employeur. Principes de prévention et évaluation des risques. Règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (risques organisationnels/psychosociaux, etc.). Devoir d'alerte/droit de retrait du salarié.

Formation à la sécurité. Services de santé du travail. Suspension du contrat : maladie, accident du travail/maladie professionnelle; maternité

Modification du contrat de travail et modification des conditions de travail : pouvoir de l'employeur-droits du salarié; qualification/fonctions, rémunération, temps de travail, lieu de travail, etc.

Droit disciplinaire : règlement intérieur (contenu, procédure et recours, application); procédure disciplinaire et droits de la défense (procédure, sanctions, recours)

#### 3) Rupture du contrat de travail

Licenciement : justification-cause réelle et sérieuse, motif personnel/motif économique/autre, procédures, indemnités de rupture, recours et réparations

Autres modes de rupture du contrat : démission, prise d'acte, résiliation judiciaire, départ à la retraite; ruptures conventionnelles - individuelle/collective; mise à la retraite, force majeure

Délivrance de documents : certificat de travail, attestation Pôle emploi.

Clauses contractuelles : non-concurrence, dédit-formation, garantie d'emploi.

## DRS102 - Droit du travail : relations collectives

Crédits : 6 ECTS

#### Public concerné et conditions d'accès

Avoir le niveau du DRS101.

#### Contenu de la formation

• Liberté et droit syndical dans l'entreprise (objet et enjeux; représentativité syndicale; statut, attributions et moyens du syndicat dans et hors de l'entreprise; structures : syndicat/section syndicale d'entreprise - attributions et moyens, unions : organisations professionnelles-territoriales; délégués syndicaux - désignation, attributions et moyens / RSS; protection et discrimination, contentieux et réparations)

• Négociations collectives et accords collectifs (objet et enjeux; acteurs de la négociation : droit commun, modalités dérogatoires; liberté contractuelle et thèmes obligatoires de négociation - dispositions obligatoires «ordre public» / dispositions négociables «champ de la négociation collective» / «dispositions supplétives»; niveaux : entreprise/établissement, groupe d'entreprises, branche professionnelle, interprofessionnel - national et local; processus de négociation (principe de loyauté) et processus de validation des accords («accord majoritaire», autre modalité); articulation des normes - principe de faveur - dérogation/supplévitivité; contentieux des négociations collectives et des accords collectifs)

• Institutions représentatives du personnel  
Élection des représentants du personnel au Comité Social et Économique dans l'entreprise (processus électoral; établissements distincts; UES; représentants de proximité; etc.)

Comité Social et Économique - composition. Nouvelle architecture du droit applicable dans l'entreprise : dispositions obligatoires «ordre public» / dispositions négociables «champ de la négociation collective» / «dispositions supplétives» : attributions (orientations stratégiques, situation économique, politique sociale (santé et sécurité au travail, qualité de vie au travail, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, activités sociales et culturelles, etc.) et moyens de fonctionnement (heures de délégations, formation, réunions, subventions, commissions, droits d'alerte, expertises, etc.) suivant les effectifs de chaque entreprise (entreprises de moins de 50 salariés / entreprises d'au moins 50 salariés/ etc.). CSÉ d'établissements et CSÉ central d'entreprise. Conseil d'entreprise. Comité de groupe. CEE.

• Dialogue social (négociation collective et information-consultation) dans l'entreprise sur la santé et la sécurité au travail. CSÉ - composition, attributions et moyens de fonctionnement (formation des élus, réunions, accès aux documents, inspections, enquêtes, droits d'alerte, expertises, Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail - composition, attributions et moyens, représentants de proximité, etc.). Droit d'expression directe et collective des salariés sur leur travail : contenu; conditions et organisation - mise en place et fonctionnement des groupes d'expression.

• Dialogue social (négociation collective et information-consultation) dans l'entreprise sur l'emploi. Préservation de l'emploi - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) - dispositions légales et conventionnelles. Mise en cause de l'emploi - Licenciement pour motif économique (justification-cause réelle et sérieuse, obligations - d'adaptation, de reclassement et de maintien des capacités à occuper un emploi, procédures collectives de licenciement, plan de sauvegarde de l'emploi - PSE, rôle de l'administration du travail, contentieux - recours et réparations). Autres modes de rupture collective de contrats de travail. Rupture conventionnelle collective de contrats de travail (RCC). Accord d'entreprise de «performance collective» (APE). Contrats de chantier et de projet.

• Statut protecteur des représentants des travailleurs contre le licenciement (champs d'application : représentants élus du personnel, délégués syndicaux, etc., licenciement et autres ruptures de contrats / modifications de contrats; procédures interne/externe; rôle de l'inspecteur du travail - enquête contradictoire, décision, etc.; contentieux - recours et réparations)

• Conflits collectifs du travail (droit de grève dans les entreprises - définition, modalités, protection, fin de conflit, contentieux).

## DRS104 - Droit de la sécurité sociale

Crédits : 6 ECTS

#### Public concerné et conditions d'accès

Pas de connaissance préalable exigée.

#### Contenu de la formation

• Le système français de sécurité sociale : le régime général des salariés, les autres régimes sociaux

• Le régime général : organisation administrative, affiliation et immatriculation à la sécurité sociale

• Le financement de la sécurité sociale : les cotisations sociales et les contributions sociales.

• La santé en France : réformes de l'assurance maladie, maîtrise des dépenses de santé

• Les prestations de l'assurance maladie - maternité - invalidité et décès.

• La retraite de base : réformes, calcul de la retraite, formalités

• Les prestations familiales : politique familiale et prestations familiales

• Les accidents du travail et maladies professionnelles : qualification de l'accident du travail et réparation

• Le contentieux de la Sécurité Sociale

## DRS105 - Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires.

### Assurance chômage.

Crédits : 6 ECTS

#### Public concerné et conditions d'accès

Avoir le niveau du cours DRS104.

#### Contenu de la formation

Définition de la prévoyance  
Acteurs de la prévoyance (mutuelles, sociétés d'assurance, institutions de prévoyance)

Domaines de la prévoyance collective : les prestations (santé, incapacité de travail, invalidité-décès, dépendance)

Mise en place du régime de prévoyance dans l'entreprise  
Contrat de prévoyance - relations entreprise-salariés-assureur

Evolution du contrat de prévoyance : modification et disparition du contrat

Régimes complémentaires de retraite (ARRCO -AGIRC)

Régimes supplémentaires de retraite (retraite d'entreprise)

Dispositifs d'épargne retraite (PERP, PERCO, ...)

Indemnisation du chômage.

Préretraites

## DRS106 - Droit social européen et international

Crédits : 6 ECTS

#### Public concerné et conditions d'accès

Avoir le niveau des cours :

- Droit du travail - relations individuelles (DRS101)

et Droit du travail - relations collectives (DRS102)

et

- Droit de la sécurité sociale (DRS104) et Prévoyance - retraite complémentaire (DRS105).

#### Contenu de la formation

Institutions internationales mondiales (ONU -OIT) et régionale (Conseil de l'Europe)

Normes internationales (Conventions et recommandations de l'OIT, autres traités; Convention et Charte du Conseil de l'Europe) et jurisprudence de la CEDH

Institutions européennes de l'UE

Normes européennes de l'UE (Traité, Charte, règlements/directives, accords collectifs) et jurisprudence de la CJUE

Articulations des normes - normes internationales, normes de l'Union européenne et normes nationales

Relations individuelles de travail - normes et jurisprudence du droit international et du droit de l'UE et leurs articulations avec le droit national (identification du droit positif) : libertés et droits de la personne au travail ; contrat de travail/relation de travail ; contrats de travail atypiques - CDD, intérim; droit des lanceurs d'alerte; santé et sécurité au travail ; temps de travail, temps partiel ; rémunération ; droit des travailleurs détachés.

Relations collectives de travail - normes et jurisprudence du droit international et du droit de l'UE et leurs articulations avec le droit national (identification du droit positif) : liberté et droit syndical, droit de la négociation collective, droit de l'information-consultation des représentants des travailleurs (Comité d'entreprise européen, etc.), droit de grève.

Relations transnationales (gestion de la mobilité et droits étatiques).

Grands systèmes de protection sociale (protection de base et complémentaire, analyse comparée en Europe).

Protection sociale de base et complémentaire lors de déplacement en Europe et hors Europe, détachement, expatriation.

Droit comparé (étude comparative du droit applicable portant sur plusieurs pays).